

## Règlement Castle Day Trail : 29/07/18

### Article 1 - Conditions d'admission

Course ouverte à tous et à toutes.

Pour les parcours des 48 Km et 36 km, l'âge minimum est de 18 ans.

Pour le parcours de 24 km, l'âge minimum est de 16 ans.

Pour le parcours de 12 km, l'âge minimum est de 15 ans mais des enfants plus jeunes peuvent participer s'ils sont accompagnés par un adulte.

### Article 2 - Inscriptions

L'inscription au Castle Trail et/ou Castle Night Trail implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Les pré-inscriptions peuvent être réalisées à partir du lien du site internet.

|               |  |
|---------------|--|
| Prix comprend | ✓ <i>Ravitaillement à chaque boucle + 1 ravitaillement à l'arrivée</i> |
|               | ✓ <i>1 Lupulus à l'arrivée</i>   |
|               | ✓ <i>départ et traversée du château</i>                                |
|               | ✓ <i>1 t-shirts pour les 300 premiers inscrits</i>                     |
|               | ✓ <i>Dossard au nom de l'évènement</i>                                 |
|               | ✓ <i>ambiance musicale</i>   |
|               | ✓ <i>organisation</i>  |

|    |                  |                    | Sur place +      |
|----|------------------|--------------------|------------------|
| KM | Avant 15 Juillet | du 16 au 27 Juillt | 28 et 29 juillet |
| 12 | 10 €             | 12 €               | 15 €             |
| 24 | 17 €             | 21 €               | 24 €             |
| 36 | 21 €             | 25 €               | 28 €             |
| 48 | 25 €             | 29 €               | 32 €             |

### Article 3 - Parcours

Le Castle Trail est une course pédestre de 4 boucles *différentes* de +- 12 km, disputée à 90% sur sentiers et chemins balisés, courue en **semi-autosuffisance**.

4 distances :

- 48Km
- 36Km
- 24Km
- 12Km

## **Article 4 - Matériel obligatoire et conseillé**

Matériel **obligatoire** :

- d'un téléphone portable,
- de vêtements et adaptés aux conditions météorologiques
- une réserve d'eau de 1 à 5 litres suivant la distance

Matériel conseillé

- d'un sifflet,
- d'une couverture de survie,

## **Article 5 - Balisage**

Le balisage mis en place se présentera sous forme de :

- de flèche « Woody-Wood » aux points stratégiques et
- de la rubalise bleue en appui si nécessaire.

*Des flèches de couleurs seront appliquées au sol si besoin.*



## **Article 6 - Abandon**

En cas d'abandon ou de blessure, le participant préviendra obligatoirement les organisateurs.

## **Article 7 - Respect du code de la route**

Sauf exception, il n'y aura pas de signaleur aux passages de routes. Le respect du code de la route est obligatoire.

## **Article 8 - Ravitaillement**

- 12 km : 1 Ravito EAU + 1 ravitaillement à l'arrivée
- 24 km : 1 ravitaillement après la première boucle et 1 ravitaillement à l'arrivée
- 36 km : 2 ravitaillements (après chaque boucle) et 1 ravitaillement à l'arrivée
- 48 Km : 3 ravitaillements (après chaque boucle) et 1 ravitaillement à l'arrivée

Description ravitaillement :

- Ravitaillement Eau (Eau, boissons énergétique)
- Ravitaillement boucle (eau, boisson énergétique, barres céréales, gâteau, biscuits salés, fruits)
- Ravitaillement arrivée (eau, boisson énergétique, barres céréales, gâteau, biscuits salés, fruits, ...)

**Article 9 - Départs**

Le départ de l'épreuve sera donné à l'intérieur du château féodal à :

- 08h00 pour les 48 km
- 08h45 pour les 36 km
- 09h30 pour les 24 km
- 09h45 pour le 12 km

La zone de départ à l'intérieur du château féodal sera 15 minutes avant votre départ

**Article 10 - Barrières horaires**

Les barrières horaires pour le passage aux différents ravitaillements sont les suivantes :

|       | Ravitaillement 1 | Ravitaillement 2 | Ravitaillement 3 |
|-------|------------------|------------------|------------------|
| 48 Km | 10h              | 12h              | 14h              |
| 36 Km | 12h              | 14h              | /                |
| 24 Km | 12h              | /                | /                |

Ces délais pourront éventuellement être prolongés par les organisateurs s'ils le jugent nécessaire.

Les coureurs hors délais désirant poursuivre tout de même le parcours le feront sous leur propre responsabilité et les ravitaillements ne seront plus assurés.

**Article 11 - Santé**

Chaque participant reconnaît être en bonne santé et disposer d'un certificat médical.

**Article 12 - Assurance RC Exploitation**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour tout accident physiologique (immédiat ou futur).

**Article 13 - Assurance personnelle**

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

### **Article 14 - Retraits des dossards et inscriptions sur place**

Les inscriptions sur place et le retrait des dossards se feront :

- Samedi 28/07/18 de 16h00 à 19h00
- Dimanche 29/07/18 de 06h45 jusqu'à 15minutes de votre départ

**Lieu :** Hall sportif de l'Athénée, Rue des Evêts, 4 6980 La Roche

### **Article 15 - Remise des prix**

La remise des prix se déroulera à :

- 11h00 pour le 12 Km
- 13h00 pour le 24 et 36 Km
- 14h00 pour les 48 Km

Sont récompensés les trois premiers au scratch de chaque course.

2 catégories : Homme et Femme

### **Article 16 - Mauvaises conditions**

En fonction des conditions atmosphériques, les organisateurs se réservent le droit de proposer des parcours adaptés.

### **Article 17 - Photos**

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation l'autorisation tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

### **Article 18 - Nature et parcours**

RESPECTEZ LA NATURE : tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera disqualifié.

Les parcours ne peuvent être empruntés que le jour de la course.